

Organisme de formation créé en 1997 par l'association REAL  
Siège administratif : 21ter rue Voltaire 75011 Paris  
Siège social : 26 Rue Raspail 94110 Arcueil  
n° SIRET 420 605 628 000 23 - Code APE 8559A  
Courriel : [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)  
Contact : André Deluchat : 06 44 80 41 73  
[andre.deluchat@wanadoo.fr](mailto:andre.deluchat@wanadoo.fr)

et

L'Association Départementale  
pour le Développement de  
l'Emploi Agricole et Rural  
(ADDEAR 12)



La Maison des Paysans  
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps  
Contact : Nerea Ngfok : 07 82 75 81 26  
Courriel : [addear12@orange.fr](mailto:addear12@orange.fr)  
Site internet : [www.agriculturepaysanne.org/addear12](http://www.agriculturepaysanne.org/addear12)

**vous proposent deux matinées de formation et deux modules optionnels de formation sur le thème :**

## GESTION FONCIERE ET NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES SUR LES TERRITOIRES

**Jeudi 4 février 2021 (9h00 à 13h00)**

**Lundi 1er mars 2021 (9h00 à 13h00)**

+ 2 modules optionnels :

Jeudi 11 février 2021 (9h00 à 17h30)

Lundi 15 mars 2021 (9h00 à 13h00)

**Mairie de Baraqueville  
42, rue de la mairie  
12160 BARAQUEVILLE**

## MATINÉE 1 : Agir sur la gestion foncière pour favoriser de nouvelles installations agricoles sur son territoire

## MATINÉE 2 : Accueillir les nouveaux porteurs de projets agricoles sur son territoire

### Jeudi 4 février 2021

- 9h00 **Introduction : présentation de l'ADDEAR 12 et du contexte de partenariat avec Pays Ségali Communauté.**
- 10h00 **Connaître la gestion du foncier agricole, les acteurs et le fonctionnement :**
- La SAFER : présentation et organisation en Occitanie et en Aveyron.
- Le cadre des différentes interventions de la SAFER.
- Débats / Échanges*
- 11h00 **Connaître les outils de gestion foncière que peuvent mobiliser les collectivités locales :**
- Les outils fonciers principaux : veille foncière, convention de portage foncier, préemption par les collectivités, etc.
- Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et autres autorisations (permis, déclarations administratives).
- 12h00 *Débats / Échanges*
- 13h00 *Fin de la matinée de formation.*

### Lundi 1er mars 2021

- 09h00 **Introduction : débriefing sur la matinée 1 et présentation des objectifs et du déroulé de la matinée 2.**
- 10h00 **Connaître les besoins d'appui des petites fermes et des nouvelles installations :**
- Profil des nouveaux porteurs de projets agricoles (toutes productions confondues) et les besoins d'appui des petites fermes notamment sur les productions non majoritaires.
- Présentation des parcours d'installation, des outils d'accompagnement et aides financières mobilisées par les structures d'accompagnement agricoles.
- 10h45 **Réfléchir aux outils que peut mettre en place une collectivité pour favoriser et pérenniser des installations agricoles :**
- Quel rôle pour les élu.es en parallèle de ces parcours ? débat animé par l'ADDEAR de l'Aveyron.
- Débats / Échanges*
- Retour d'expérience du Pôle Territorial Albigeois-Bastides sur l'importance d'une politique territoriale qui lie installation agricole et alimentation locale.
- 13h00 *Fin de la matinée de formation.*

## Le droit à la formation des élu-e-s

**La fonction d'élue est exigeante et nécessite des compétences spécifiques.**

Le Droit Individuel à la Formation (DIF élu-e-s) a été créé en 2015. Il est financé par le prélèvement de 1% sur les indemnités perçues par les élu-e-s et géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. **Chaque élu-e (indemnisé-e ou non) acquiert 20 heures de DIF.** Les nouveaux élu-e-s en mars 2020 y ont droit.

La demande de financement doit être envoyée **au minimum 65 jours avant la date de la formation.** Le formulaire joint doit être rempli, accompagné d'une photocopie de la carte d'identité et le tout adressé à : [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org) qui complètera le dossier qui sera transmis à la Caisse des Dépôts et Consignations pour validation. Un double de ce dossier sera transmis à l'élue.

En cas d'accord, les frais de séjour et de déplacement avancés par l'élue seront remboursés, sur justificatif, après transmission du formulaire de remboursement.

L'agrément de Formation & Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100 % du montant initial.

## TARIF POUR LES FORMATIONS (pour les élu-e-s utilisant le DIF)

### MATINEES DE FORMATION (3,5 heures)

MATINEE 1 : 350 €

MATINEE 2 : 350 €

### MODULES OPTIONNELS (5 heures et 3,5 heures)

Module 1 : 500 €

Module 2 : 350 €

## MODULES OPTIONNELS

### Jeudi 11 février 2021

#### Module 1 (visites de ferme) : Agir en faveur de la transmission des fermes d'élevage sur son territoire

09h00 *Départ de Baraqueville*

09h30 **Visite du GAEC du Bez à Rieupeyroux :**

Accompagnement à la transmission : les aspects humains, l'implication du cédant et le rôle des élus en tant que facilitateurs.

*Déjeuner à Rieupeyroux*

14h30 **Visite du GAEC de l'Hom à Lunac :**

Diversification de la ferme d'élevage, installations maraîchères et développement d'un atelier volaille avec le dispositif régional CEFL.

17h30 *Retour à Baraqueville*

### Lundi 15 mars 2021

09h00 à 13h00 **Module 2 : Élaborer un plan d'action pour une dynamique territoriale en faveur du renouvellement des générations agricoles.**

*Débat / Échanges  
animé par l'ADDEAR de l'Aveyron*

## Intervenant.es (par ordre d'intervention)

### **Matinée 1 : Agir sur la gestion foncière pour favoriser de nouvelles installations agricoles sur son territoire**

Jean-Marc Fabre, vice-président à l'agriculture à Pays Ségali Communauté

Edith Gaubert, coprésidente de l'ADDEAR 12

Nerea Ngfok, animatrice à l'ADDEAR 12

Christian Lelièvre, directeur de la SAFER Aveyron

Gildas Dousset, paysan siégeant au comité technique SAFER et référent foncier local

Geneviève Gasq-Barès, maire de Condom d'Aubrac

### **Matinée 2 : Accueillir les nouveaux porteurs de projets agricoles sur son territoire**

Nerea Ngfok, animatrice à l'ADDEAR 12

Philippe Lavergne, conseiller du Point Accueil Installation 12 (ADASEA)

Maïté Gerber, animatrice installation à l'ADDEAR 12

Anaïs Huot, chargée de mission Projet Alimentaire Territorial au Pôle Territorial Albigeois-Bastides.

### **Module 1 (optionnel) : Agir en faveur de la transmission des fermes d'élevage sur son territoire (visite de fermes)**

Nerea Ngfok, animatrice à l'ADDEAR 12

Jean-Paul Salesses, paysan installé en bovin lait ayant transmis sa ferme à Aurélien Maruéjols en GAEC avec Florian et Amandine Delbès (GAEC du Bez)

Erwin Daragnès, animateur à l'ADDEAR 12

Ludovic Pradines, paysan sur une ferme d'élevage diversifiée de Lunac (GAEC de l'Hom).

### **Module 2 (optionnel) : Élaborer un plan d'action pour une dynamique territoriale en faveur du renouvellement des générations agricoles (débat)**

Nerea Ngfok, animatrice à l'ADDEAR 12

Erwin Daragnès, animateur à l'ADDEAR 12